

# FORÊT • NATURE

OUTILS POUR UNE GESTION  
RÉSILIENTE DES ESPACES NATURELS

## Tiré à part de la revue **Forêt.Nature**

La reproduction ou la mise en ligne totale ou partielle des textes  
et des illustrations est soumise à l'autorisation de la rédaction

[foretnature.be](http://foretnature.be)

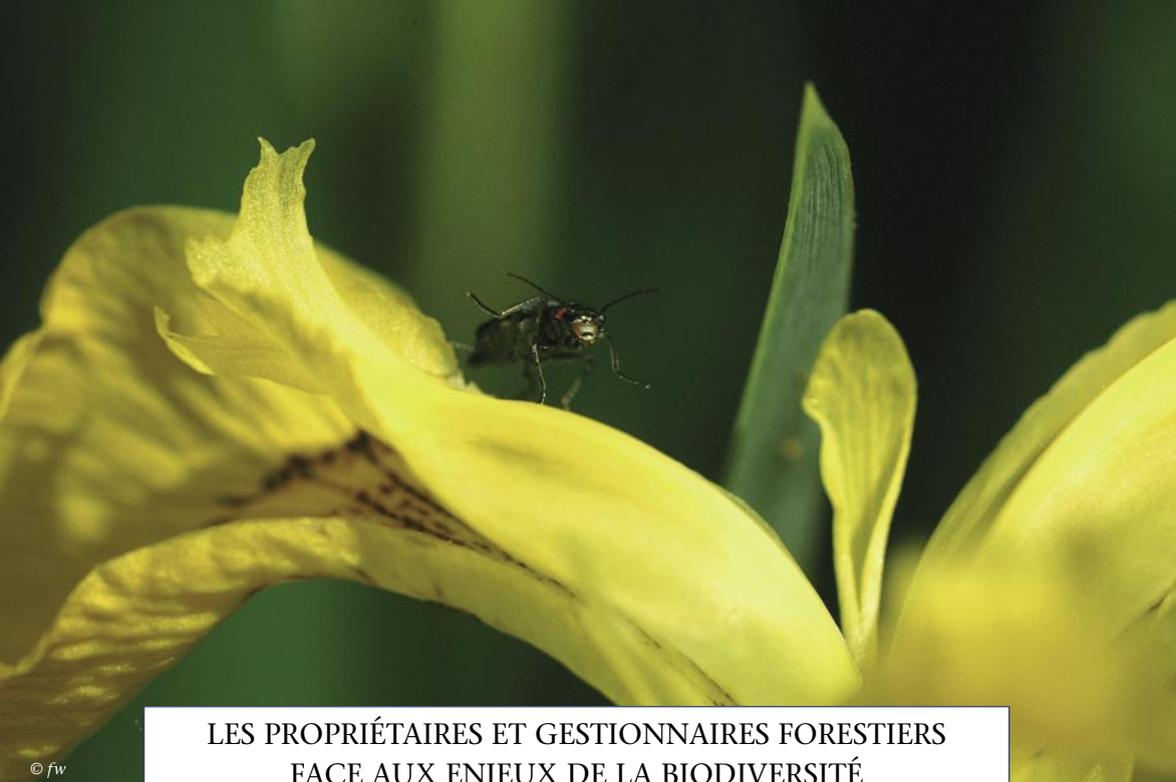
**Rédaction** : Rue de la Plaine 9, B-6900 Marche. [info@foretnature.be](mailto:info@foretnature.be). T +32 (0)84 22 35 70

Abonnement à la revue Forêt.Nature :  
**librairie.foretnature.be**

---

Abonnez-vous gratuitement à Forêt.Mail et Forest.News :  
**foretnature.be**

Retrouvez les anciens articles de la revue  
et d'autres ressources : **foretnature.be**



## LES PROPRIÉTAIRES ET GESTIONNAIRES FORESTIERS FACE AUX ENJEUX DE LA BIODIVERSITÉ

HERVÉ BRÉDIF – ALAIN BAILLY

*Un vaste projet de recherche a tenté de cerner l'approche qu'ont les propriétaires et gestionnaires forestiers vis-à-vis de la biodiversité. Mené dans trois territoires forestiers français, le projet met en évidence l'espoir de voir la biodiversité mieux prise en compte dans les actes de gestion à la condition d'appuyer davantage les politiques publiques sur les acteurs de terrain.*

**Erigé** depuis le sommet de la Terre en 1992 au rang de préoccupation environnementale majeure à l'échelle de la planète, la biodiversité donne lieu à des efforts de recherche considérables. Ceux-ci ont tout d'abord permis de mieux cerner le phénomène d'érosion de la diversité du vivant, dans son ampleur, ses caractéristiques et ses origines. Avec le « Millenium Ecosystem Assesment », les recherches s'emploient désormais à montrer combien la biodiversité s'avère utile

aux sociétés humaines, via les nombreux biens et services qu'elle fournit, au point d'être présentée comme une assurance-vie irremplaçable. Cette orientation générale se double d'une tentative d'évaluation monétaire des biens et services rendus par la biodiversité à la collectivité. En somme, ces travaux privilégient nettement la dimension « objective du problème ». Ils ont toutefois pour revers une méconnaissance générale des acteurs de terrain, dans la relation que ceux-ci nouent avec les diffé-

rentes formes de biodiversité. Les acteurs de terrains sont-ils sensibles ou indifférents à la biodiversité et aux enjeux qui y sont liés ? Est-il envisageable de s'appuyer sur eux, compte tenu de leur motivations actuelles ou potentielles, pour concevoir une réponse efficiente au problème posé ? Faute de poser ces questions et de chercher à y répondre vraiment, on privilégie avant tout des instruments censés infléchir de

l'extérieur les mentalités et les comportements des acteurs de terrain : norme, injonctions diverses, éco-conditionnalité des aides, prix donné à la biodiversité, mécanismes incitatifs divers... La boîte à outil de l'économie standard est abondamment sollicitée.

Selon nous, ce déficit de connaissance des acteurs dans la relation qu'ils entretiennent effectivement avec la biodiversité s'avère extrêmement préjudiciable, au moment où plusieurs documents officiels, comme par exemple la *Stratégie nationale pour la biodiversité* adoptée en 2004 par le gouvernement français, soulignent que la gestion de la biodiversité nécessite une véritable mobilisation générale. En effet, il ne suffit pas d'invoquer les enjeux planétaires de la biodiversité, son caractère de patrimoine commun de l'humanité, pour que les acteurs de terrain s'engagent durablement. Cela demeure tout particulièrement vrai dans le secteur forestier où l'intérêt à court et moyen terme pour les propriétaires et gestionnaires forestiers à réaliser des efforts supplémentaires pour la collectivité est tout sauf évident. Aussi nous paraît-il indispensable de chercher à mieux identifier ce que représente la biodiversité pour les propriétaires et les gestionnaires forestiers, à quelles conditions et selon quelles voies économiques, socio-économiques, organisationnelles et participatives, ils seraient prêt à reconsidérer leur implication vis-à-vis de la prise en charge de la biodiversité et des enjeux qui y sont liés.

### Programme de recherche BGF

Le programme de recherche « Biodiversité et gestion forestière » est organisé à l'initiative du Ministère français en charge du développement durable, soutenu par le Ministère français en charge de l'agriculture et animé par le Groupement d'intérêt public ECOFOR ([www.gip-ecofor.org](http://www.gip-ecofor.org), signet Thématique, Biodiversité et gestion forestière). L'ensemble des projets de la tranche 2005-2009 de ce programme a fait l'objet d'une journée de restitution le 10 septembre 2009 à Châlons-sur-Marne ([www.gip-ecofor.org](http://www.gip-ecofor.org), signet Événements passés). À l'intérieur de cet ensemble, le projet dont est issu le présent article a été financé par le Ministère français en charge du développement durable.

Responsables du projet :  
HERVÉ BRÉDIF et ALAIN BAILLY  
Institut Technologique FCBA  
10, avenue de Saint-Mandé  
75012 Paris  
[bailly@fcba.fr](mailto:bailly@fcba.fr)

Équipes partenaires :

- PAUL ARNOULD et CORINA CALUGARU, ENS LSH Lyon, UMR 5600 Environnement Ville Société, BP 7000, 69342 Lyon Cedex
- PHILIPPE ALLÉE et FRANÇOIS DIDOLOT, Université de Limoges, UMR 6042/Géolab, 39 E rue Camille Guérin, 87036 Limoges
- OLIVIER NOUGARÈDE et MICHEL DUPUY, INRA/Mona, 63 Boulevard de Brandebourg, 94205 Ivry Cedex
- FRANCS DE MOROGUES et MARC VALENZISI, FCBA

---

### OBJECTIFS

---

Le projet de recherche, initié en 2005, repose sur l'hypothèse qu'il convient d'approfondir la question des relations des

propriétaires et gestionnaires forestiers à la biodiversité pour rendre plus efficace la gamme des mesures et politiques destinées à inverser l'érosion du vivant. Les trois objectifs principaux étaient de contribuer à :

1. Combler le déficit de connaissances quant à la manière dont propriétaires et gestionnaires forestiers, dans des territoires précis, perçoivent la notion de biodiversité, les aspects, problèmes et enjeux auxquels elle renvoie selon eux, leurs dispositions actuelles pour agir en sa faveur ; en somme, il s'agit de mieux cerner la relation qu'entretiennent ces acteurs et les autres acteurs du territoire avec la biodiversité.
2. Identifier les difficultés, les blocages et les freins pour une prise en charge renforcée de la biodiversité à partir des analyses conduites dans les territoires.
3. Enrichir la réflexion globale sur les outils, les politiques publiques et les stratégies visant à assurer une meilleure gestion de la biodiversité.

---

## PROCESSUS MIS EN ŒUVRE

---

La recherche effectuée dans ce projet ne se résume pas à une succession d'étapes ou de méthodes, ni ne correspond à un cadre théorique et disciplinaire préétabli. L'équipe de recherche représente une large gamme de disciplines (économie, sociologie, géographie, histoire) et s'est attelée à de véritables démarches participatives (entretiens approfondis, animation de séminaires, approches stratégiques...).

Le déroulement des différentes étapes de la recherche à notamment compris :

- analyses critiques de sources documentaires et télévisuelles ;

- examen des différents mécanismes économiques mis à contribution sur le sujet de la biodiversité ;
- entretiens auprès d'acteurs nationaux ;
- entretiens avec des acteurs locaux sur trois territoires.

Les sites retenus – Médoc dans le massif Aquitain ; plateau de Millevaches dans la région Limousin ; Parc Naturel Régional du Morvan – ont privilégié des forêts à vocation de production affirmée, aux ancientés contrastées, dominées par des résineux couvrant une large partie du spectre des essences indigènes (pin maritime, pin sylvestre, sapin, épicéa) et introduite (douglas), mais associées à des feuillus. Ce choix a été effectué à dessein. Les espaces considérés représentent en effet un patrimoine forestier de grande ampleur spatiale, appartenant principalement à des propriétaires privés très diversifiés et où les enjeux de la biodiversité méritent d'autant plus d'être évalués qu'ils sont tout sauf évidents. Il s'agissait aussi d'interroger les relations entre ces forêts et les entités territoriales plus larges dans lesquelles elles s'inscrivent et dont elles influencent, peu ou prou, la biodiversité globale.

---

## RÉSULTATS OBTENUS

---

### **La relation des acteurs de terrain à la biodiversité, spécialement des propriétaires et gestionnaires forestiers**

Le terme même de biodiversité ne renvoie à aucune acception précise chez la grande majorité des acteurs locaux. Plus souvent encore, il génère l'embarras et l'incompréhension. Pour les responsables forestiers et les institutionnels, la notion, bien que connue et située, ne génère pas l'enthousiasme : on lui reproche son caractère peu

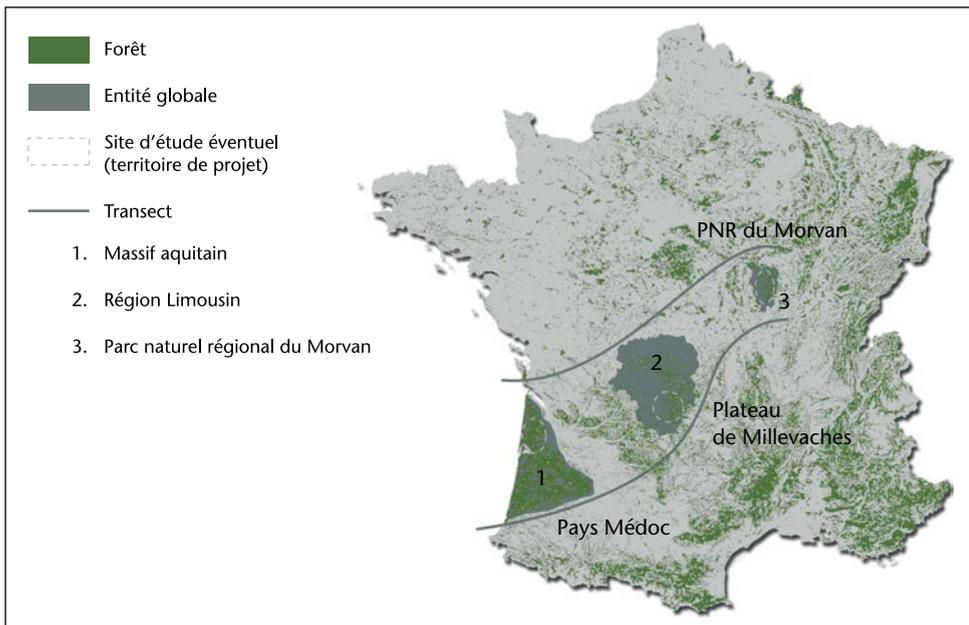


Figure 1 – Des sites à différentes échelles dans les forêts à dominante résineuse. Transect de la plaine aquitaine à la montagne morvandelle.

opérationnel, le fait surtout qu'elle véhicule une image peu engageante, un reproche plus ou moins masqué, une nouvelle contrainte à venir : « avec ce mot, on se sent immédiatement sous tension ».

Faute de pouvoir aborder la question de front, nous avons donc tenté de l'envisager de manière latérale, en faisant parler l'interlocuteur de (ses) forêts, des aspects auxquels il est attaché, du territoire dans lequel elles s'insèrent. Certains acteurs, forestiers dans l'âme, se montrent avant tout attentifs aux essences forestières et à leur diversité, n'accordant que peu d'intérêt aux autres plantes et animaux. D'autres acteurs en revanche considèrent plus généralement le territoire, se préoccupent de la diversité des paysages, des habitats, des milieux de vie, à moins qu'ils aient une attention particulière pour les organismes liés à l'eau.

Tous ces aspects demeurent visiblement du domaine de l'intime, ce qui ne signifie pas qu'ils demeurent sans conséquence dans la gestion forestière pratiquée. D'ailleurs nombre d'interlocuteurs font part de leurs évolutions en la matière : plus grande attention aux vieux arbres ou aux arbres morts pour certains, diversification plus ou moins localisée en feuillus pour d'autres.

En d'autres termes, chaque personne s'avère bien sensible et attachée à certaines formes et figures du vivant, mais cela ne donne pas lieu à échange, discussion ou mise en commun entre acteurs du territoire. Cette absence d'échanges se trouve probablement renforcée par le fait qu'il n'existe apparemment pas de problème de biodiversité majeur dans les territoires considérés, comme ceux que peuvent

évoquer les médias pour d'autres parties du monde. D'aucuns déplorent bien la moindre abondance de certaines espèces (truite, moule perlière, lièvre...), ou encore la fermeture des paysages, l'enrésinement excessif par endroits, la monotonie et l'absence de sous-bois dans bon nombre de plantations de douglas, mais cela ne suffit pas à remettre en question l'idée selon laquelle « *ici, la nature se porte bien, n'est pas fondamentalement menacée* ».

Dans ces conditions, les choses semblent évoluer lentement, sous l'effet conjoint de la rhétorique ambiante et des événements climatiques qui, en particulier dans les Landes et le Limousin, ont fait progresser l'idée selon laquelle la robustesse des forêts de production allait de pair avec une certaine forme de diversité d'essences.

Lorsqu'ils considèrent le territoire dans son ensemble et non plus seulement la forêt, les acteurs, dans leur très grande majorité, se déclarent sensibles à la diversité sous toutes ses formes et pour différentes raisons (économiques, esthétiques...), que celle-ci se décline sous la forme d'habitats, de paysages, d'activités ou de valorisations du territoire. Tous ou presque insistent sur la nécessité de respecter certains équilibres, de ne pas dépasser certains seuils, de conserver des formes caractéristiques du territoire (tourbières du plateau de Millevaches ; collines plantées de hêtres du Morvan ; lagunes du Médoc), voire d'en recréer comme c'est le cas dans le Morvan avec les haies plessées. Plus qu'à la biodiversité en tant que telle, les acteurs sont attachés à la diversité de leur territoire, qui en constitue à la fois un signe de vitalité, un lien avec le passé et un trait distinctif à forte résonance identitaire.

Cependant, pour une grande majorité des interlocuteurs, ces aspects présentent un intérêt sinon marginal, en tout cas qu'il convient impérativement de relier à d'autres préoccupations et enjeux, économiques notamment. Pour la plupart des propriétaires et gestionnaires forestiers rencontrés, l'objectif de production et de valorisation des bois demeure central : « *c'est lui qui tient le système* ». Cela est tout particulièrement vrai pour le douglas, l'arbre merveilleux de la fin du XX<sup>e</sup> siècle qui donne, aujourd'hui encore, une satisfaction économique incomparable.

Voilà pour la situation actuelle, vécue comme étant peu problématique au regard de la diversité du vivant, même si certaines questions et certains problèmes plus ou moins ponctuels sont repérés. Néanmoins, pour l'avenir, un petit tiers des acteurs locaux, dans les trois territoires, ainsi que des responsables institutionnels font part d'inquiétudes, parfois vives. La réduction de l'âge des coupes de douglas, coupes rases conduites sur des surfaces significatives, interroge tout particulièrement. Plus généralement, on pressent que certaines évolutions des territoires et de la société – essor du bois énergie, désaffectation des propriétaires pour leurs forêts, déclin de l'agriculture dans certains secteurs – ne seront pas sans conséquence sur les équilibres des territoires et leurs qualités au regard du vivant.

### **Les difficultés, freins et obstacles à une prise en charge renforcée de la biodiversité**

L'analyse approfondie conduite dans les deux cantons du plateau de Millevaches indique à quel point les acteurs locaux se retrouvent démunis pour appréhender ces aspects. Quand ils n'ont pas de lien

privilegié avec les organes de la filière forêt-bois-papier, ils sont souvent dans l'incapacité d'évoquer des actions conduites au nom de la biodiversité. Pour les autres, cela renvoie d'abord à Natura 2000, à des « *bestioles qui affolent certains esprits et certaines associations de protection de la nature* ». Il en résulte, en Limousin et dans le Morvan, une image souvent négative de ce qui se fait au nom de la biodiversité : entre contrainte imposée d'en haut et argent mis sur ce qui n'est pas vraiment productif pour le territoire. La situation est différente pour le Médoc dans la mesure où, suite à la tempête, l'écoconditionnalité des aides s'est faite en douceur, les contraintes liées au reboisement (îlots de feuillus...) étant finalement bien acceptées puisque elles s'avèrent peu importantes et sont présentées comme également favorables à la stabilité des peuplements. Hormis le cas du Médoc, il est facile d'établir que la biodiversité extraordinaire capte de manière quasi-exclusive les deniers publics.

Pour le reste, ce que l'on pourrait nommer la « biodiversité ordinaire » suscite visiblement peu d'actions et de discours, à l'exception de certains opérateurs et acteurs convaincus. Il n'existe généralement pas de lieu où les différents acteurs concernés par les espaces forestiers et au-delà l'ensemble du territoire pourraient confronter leurs visions à ce sujet et s'accorder sur les enjeux afférents. Pour aucun des trois territoires dans lesquels nous sommes intervenus, les acteurs ne disposent d'un document simple et d'usage pratique inventariant ce que recouvre concrètement la biodiversité dans le territoire considéré, au moins en termes d'espèces et si possible d'habitats. En l'absence d'un tel référentiel, la biodiversité reste une réalité assez

insaisissable pour les acteurs, ce qui ne facilite certainement pas une appropriation du sujet.

Le développement des démarches de certification – d'après ceux qui les évoquent, en particulier les institutionnels de la filière et de l'administration – n'influence pas beaucoup l'évolution des choses. Cela tient au fait que ces démarches, selon les acteurs, ne donnent pas vraiment lieu à des contrôles sur le terrain. Au demeurant, les tensions et concurrences entre systèmes de certification (PEFC d'une part, FSC d'autre part) détournent l'attention et l'énergie des acteurs de sujets plus essentiels.

Les élus ne portent pas de projet global au regard de la biodiversité, et celle-ci ne donne pas lieu à un programme ou à une politique territoriale explicite. Même si le mille-feuille institutionnel ne facilite pas la tâche, il apparaît assez nettement que les préoccupations des élus et des territoires sont ailleurs.

### **Confrontation aux analyses globales**

En confrontant les résultats précédents aux analyses globales conduites à la fois sur le message télévisuel délivré au sujet de la biodiversité, sur l'examen des approches et outils proposés par l'économie sur la biodiversité, ainsi qu'à partir de l'analyse d'un corpus bibliographique consacré à la biodiversité et la réalisation d'une série d'entretiens auprès d'acteurs nationaux experts du sujet de la biodiversité, il apparaît deux points principaux.

Le sujet de la biodiversité donne lieu à un discours généralement très globalisant, qui stigmatise les préjudices portés à la nature, préjudices incarnés par la

*Tout se passe comme si la notion de biodiversité était désormais associée à l'idée de milieux rares, menacés et localisés qu'il convient de soustraire à la perturbation humaine ; dès lors, elle ne véhicule pas ou plus l'idée selon laquelle chacun, à son niveau, peut avoir un rôle à jouer.*



© fiv

disparition ou la dégradation de grands biomes et des espèces emblématiques qui les accompagnent. Le message associé à ce constat est qu'il faut « préserver la biodiversité, la protéger ou la conserver ». Cette rhétorique lancinante, médiatisée autour d'espèces et de milieux singuliers, dessert probablement l'enjeu réel, validé par plusieurs écologues lors d'entretiens approfondis, qui n'est autre que de faire en sorte que chacun contribue à maintenir les conditions nécessaires à l'épanouissement de la diversité de la vie sur Terre. En fait, tout se passe comme si la notion de biodiversité était désormais associée à l'idée de milieux rares, menacés et localisés qu'il convient de soustraire à la perturbation humaine ; dès lors, elle ne véhicule pas ou plus l'idée selon laquelle chacun, à son niveau, peut avoir un rôle à jouer.

La panoplie des outils censés enrayer l'érosion de la biodiversité privilégie la connaissance et l'éducation/sensibilisation, la protection et l'interdiction d'un certain nombre de pratiques et d'accès à des espaces, et enfin les outils économiques d'évaluation, de monétarisation et de compensation. Tout se passe comme si face aux menaces portant sur la biodiversité, on envisageait comme seuls leviers d'actions des leviers exogènes. Cette approche globale n'est pas à remettre en cause pour elle-même, mais pour son caractère exclusif, pour l'ignorance quasi-absolue des acteurs de terrain qu'elle pratique et accentue. Ce qui revient à laisser entendre que les acteurs de terrain sont au mieux ignorants ou indifférents à l'égard des différentes manifestations de la vie, ou uniquement mus par des objectifs utilitaristes à court terme. Ce cadre global

d'analyse est infirmé par les travaux conduits dans les territoires de notre projet, qui montrent suffisamment qu'il existe des leviers endogènes ou internes sur lesquels il convient également de s'appuyer. Passer de la biodiversité imposée ou subie à la biodiversité voulue et assumée, de surcroît pas seulement pour des raisons utilitaires, voici le changement de paradigme auquel invitent les travaux conduits dans les territoires.

À cet égard, il convient de souligner que les entretiens avec plusieurs responsables nationaux et écologues de renom aboutissent pratiquement à la même idée : s'appuyer sur les acteurs locaux, les dimensions et les aspects auxquels ils s'avèrent sensibles pour les conduire petit à petit à devenir explicitement des co-gestionnaires du tissu vivant de leur territoire, de leur pays, de leur continent, de la Terre.

### **L'explicitation des relations des acteurs à la biodiversité est chose possible**

Sur le plan des méthodes, l'un des acquis les plus immédiats de ce projet réside dans la mise au point d'une démarche pour expliciter la relation, toujours intime, qu'entretient un acteur avec la diversité du vivant d'un territoire forestier. Il est établi que le terme de biodiversité, en soi, ne constitue pas une bonne entrée en matière. Il convient d'aborder l'interlocuteur de façon latérale, en l'interrogeant sur son rapport aux forêts ou au territoire, sur les aspects qui retiennent son attention, les problèmes ou les enjeux qu'il repère. Chemin faisant, il abordera plus ou moins spontanément des questions qui permettront de préci-



*Passer de la biodiversité imposée ou subie à la biodiversité voulue et assumée, de surcroît pas seulement pour des raisons utilitaires, voici le changement de paradigme auquel invitent les travaux conduits dans les territoires.*

ser les figures, les formes et les qualités liées au vivant auxquelles il accorde le plus d'importance.

### **Une activation de la prise en charge de la biodiversité est à portée de main**

Il a été établi, dans les territoires où nous sommes intervenus, que propriétaires et gestionnaires forestiers étaient attachés, bien qu'à des degrés variables, à certains aspects et figures du vivant, au point de s'en occuper et de veiller activement à leur pérennité. D'aucuns sont même d'ores et déjà très engagés dans ce domaine, dans les limites de leurs propriétés cependant. Il convient donc de se garder d'approches globalisantes au regard de la biodiversité qui mettraient tous les acteurs forestiers dans le même sac et réputerait ces derniers comme étant peu sensibles au sujet, du fait qu'ils se trouvent dans des espaces géographiques où la production de bois paraît dominante.

L'une des premières limitations apparues pour une prise en charge renforcée de la biodiversité dans les études de cas tient à l'absence de référentiel « objectif » de ce que recouvre la biodiversité (espèces, habitats ou milieux en particulier) de ces territoires. Les acteurs de terrain ne disposent pas d'un tel tableau de bord qui leur permettrait de mieux savoir à quoi ils ont affaire, où se situent les originalités éventuelles de leurs forêts et de leur territoire ; autant de connaissances qui font actuellement défaut et laissent les acteurs face à une injonction globale de biodiversité qui les culpabilise plus qu'elle ne les responsabilise.

Ce constat plaide en faveur du lancement d'ateliers territoriaux autour de la biodiversité, l'idée étant de réunir une

pluralité d'acteurs d'un territoire en leur proposant de définir eux-mêmes une stratégie et une politique susceptibles de favoriser un épanouissement de la diversité du vivant pour leur territoire et le reste du monde.

Ce type d'exercice contribuerait à changer considérablement le regard porté sur la biodiversité et ses enjeux, en particulier par les forestiers. Cela permettrait d'amorcer une réponse territoriale à la biodiversité, en changeant totalement la perspective descendante dans laquelle on se situe souvent de manière exclusive. Cela permettrait surtout de mieux préciser comment certains objectifs nationaux ou internationaux en matière de préservation de la biodiversité peuvent être atteints, moyennant quels ajustements concrets, quels coûts et quels contrats. Un chiffrage des modalités identifiées par les acteurs des territoires aidés des experts serait facile à envisager ; cela apporterait des éléments nouveaux pour la définition de stratégies et de politiques globales dans ces domaines.

### **Des questions pour la recherche à explorer plus avant**

Pour la recherche forestière tout d'abord. Les plantations de douglas posent un double problème, sur lequel il serait souhaitable d'avoir des réponses plus nettes. En premier lieu y a-t-il ou non des risques à avoir de grandes étendues monospécifiques de Douglas sur un même espace ? Par ailleurs, de nombreux acteurs considèrent visiblement que la conduite actuelle des plantations de douglas, avec de grandes coupes rases toujours plus précoces, n'est pas pleinement satisfaisante : un autre modèle peut-il être envisagé ?

Pour l'économie de la biodiversité ensuite. Les travaux effectués dans le cadre de ce projet sur les approches et outils de l'économie vis-à-vis de la biodiversité montrent que beaucoup de questions demeurent sans réponse sur la sensibilité des acteurs de terrain, les propriétaires forestiers en particulier, à d'éventuelles incitations financières. Il conviendrait sans doute de jeter une lumière plus vive sur ces considérations.

### Les forestiers en posture globalement favorable pour parler de biodiversité

Au terme de ce travail, nous pensons pouvoir dire que les forêts de production, même quand il s'agit de plantations de résineux, ne sont finalement pas si mal placées que cela au regard de l'interpellation générale de la biodiversité. Pour les acteurs forestiers, une forêt ne se réduit pas à un simple espace de production ; dès lors, le chemin ne paraît pas si considérable pour que les propriétaires et les gestionnaires forestiers soient considérés par l'ensemble de la société comme de bons gestionnaires du vivant planétaire.

---

### CONCLUSIONS

---

La proposition de M. L. ROSENZWEIG d'une « écologie de la réconciliation »<sup>1</sup> présuppose des « hommes fâchés avec la biodiversité », sabordant inconsciemment ce qui s'avère pourtant de la plus haute importance pour leur propre pérennité sur Terre. Les propriétaires et gestionnaires forestiers que nous avons rencontrés – ainsi que d'autres acteurs des territoires où nous avons opéré –, s'avèrent tout au contraire sensibles et motivés par de nombreuses composantes du vivant auxquels ils consacrent déjà beaucoup d'énergie,

de temps et de créativité. Pour des raisons utilitaires certes, mais également identitaires et culturelles. Des marges assez considérables de progrès et d'implication existent chez ces acteurs, à condition qu'ils soient accompagnés, encouragés et soutenus pour le faire. Cela permet d'espérer des politiques publiques en faveur de la biodiversité à la fois moins lourdes et onéreuses, et surtout plus efficaces, dès lors qu'elles ne s'en remettent pas principalement à des instruments exogènes, mais s'appuient sur les acteurs de terrain, leurs attachements et leurs motivations. Si écologie de la réconciliation il doit y avoir pour les forêts françaises de production, celle-ci est donc probablement moins à envisager aujourd'hui entre biodiversité et êtres humains qu'entre acteurs globaux, instigateurs de politiques et de stratégies publiques, et acteurs de terrain. ■

---

### BIBLIOGRAPHIE

---

- <sup>1</sup> M. L. ROSENZWEIG [2003]. *Win-Win Ecology. How earth's species can survive in the midst of human enterprise*. Oxford University Press, NY, 209 p.

*Une bibliographie complète relative au projet est disponible sur demande auprès des auteurs.*

HERVÉ BRÉDIF

bredif@fcba.fr

ALAIN BAILLY

bailly@fcba.fr

Institut Technologique FCBA

10, avenue de Saint-Mandé

F-75012 Paris